



00000018 AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° /AMI/MPT/SG/DIG/SDBM/SMA/2021 DU 2. JUL. 2021... POUR
LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE
LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME
D'ADRESSAGE NUMERIQUE AU CAMEROUN.

1. Contexte et justification

Près de 85% de la population camerounaise ne dispose toujours pas d'adresse physique, dans la plupart des cas, pas de numérotation précise de leur domicile, pas de nom de rue. La physionomie des villes en Afrique est la même. Le Cameroun n'y a pas échappé avec la plupart du temps dans les grandes agglomérations comme Douala et Yaoundé des quartiers non tracés avec des voies sans issues, des pistes ne permettant pas de localiser aisément tous les domiciles qui se trouvent généralement peu alignés les uns en face des autres où la devanture de l'un constitue le passage pour atteindre la porte d'entrée de l'autre. Dans cet environnement cosmopolite et désorganisé, plusieurs questions essentielles se posent pour la survie des populations. Comment secourir les personnes en détresse ? Comment offrir les services essentiels de l'administration aux populations ? Comment s'assurer que les programmes de réduction de la pauvreté mis en place par le Gouvernement atteignent les cibles?, un chapelet de questions reste jusqu'à lors sans réponse.

Une analyse de cette problématique au Cameroun a révélé que sur les quelques 15 millions de personnes qui ne possèdent pas d'adresse, une très large majorité se répartit entre les zones péri-urbaines et rurales. Il est donc difficilement possible dans ces conditions de bénéficier de façon optimale de nombreux services basiques tels que l'assistance des équipes de secours, la localisation par les services de sécurité en cas de danger ou par les pompiers en cas d'incendie ou encore par une ambulance en cas d'urgence. De même, sans adresse, il est évidemment impossible de se faire délivrer un courrier ou un colis à domicile bien plus encore d'avoir la confiance d'un établissement financier pour bénéficier d'un crédit ou d'une assurance. Ces différents services pourtant basiques pour l'administration constituent encore à ce jour un luxe dans notre pays.

À l'heure où la démocratisation d'internet et l'adoption massive des TIC a pris de l'envol dans toutes les sphères de la vie socio-politique et économique, ce problème qui constituait jusque-là un handicap connu, commence à prendre les allures de priorité absolue pour le Cameroun. La transformation de l'écosystème économique est irréversible. L'on assiste depuis peu à une véritable explosion du commerce électronique. L'un des derniers obstacles à l'adoption massive du e-commerce réside dans l'impossibilité pour les entreprises de ce secteur d'activité de pouvoir effectuer une livraison au domicile de chaque client.

Bien plus avec l'avènement de la pandémie à COVID 19, les déplacements des populations se sont considérablement réduits et le respect des mesures barrières encourage le télétravail. Ce nouveau style de vie restrictif concoure à la nécessité pour chaque habitant de posséder une adresse. Ceci devient une condition sine qua none au succès de ces nouveaux types de comportements émergents.

Face à ces lacunes qui entravent la visibilité de la croissance du pays, de nombreux travaux d'adressage physique ont été entrepris par certains départements ministériels avec l'appui des partenaires au développement notamment dans les villes de Douala, Yaoundé et Bertoua. Ces initiatives ont permis d'identifier les lieux et les places en zone urbaine mais, la finalité recherchée, celle de donner une identité citoyenne à chaque habitant demeure le grand défi à relever.

Face à ce cliché d'insatisfactions, le MINPOSTEL a sollicité le génie des promoteurs d'application numériques qui se sont penchés sur la problématique. Plusieurs solutions alternatives aux adresses classiques ont été proposées par les startups locales et étrangères, toutes différentes sur les technologies et les modèles économiques proposés. Compte tenu de l'avancée des prototypes proposés, le MINPOSTEL a jugé opportun de lancer un appel d'offres pour la mise en place effective d'une solution fédérative qui permettra de prendre en compte la majorité des besoins de la gouvernance électronique du pays.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de ce projet, il sera question pour le Cabinet de :

- faire l'état des lieux et le diagnostic de l'adressage réalisé dans les villes du Cameroun ;
- faire le benchmarking de l'adressage numérique dans deux pays africain ayant mis en place un tel projet ;
- proposer une norme d'adressage numérique qui tient compte de l'environnement camerounais ;
- proposer le dispositif de mise en œuvre ;
- proposer le coût global de la mise en œuvre de l'adressage numérique au Cameroun ;
- proposer le modèle économique du système d'adressage numérique adopté ;
- faire une proposition de convention entre un fournisseur de solution d'adressage numérique et l'Etat du Cameroun ;
- proposer un projet de texte qui encadre l'adressage numérique au Cameroun.

3. Participation

Pour faire acte de candidature, tout Cabinet d'Etudes ou Entreprise, devra justifier d'une expérience avérée dans le domaine d'adressage numérique ou des systèmes d'informations géographiques.

4. Composition du dossier de candidature

Le dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt comprendra les sections suivantes :

- Section 1 : Pièces administratives.
- Section 2 : Dossier technique.

Section 1 : pièces administratives (enveloppe A)

La section 1 comprend les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) et valables pour l'exercice en cours) suivantes :

- a) lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) copie certifiée, par le service des impôts, de l'attestation d'immatriculation ;



- c) copie du registre du commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1^{ère} instance ;
- d) attestation de non redevance (copie certifiée, par le service des impôts) ;
- e) attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- f) attestation de non faillite (original ou copie certifiée par le greffe du tribunal de 1^{ère} instance.

NB : En cas d'absence ou de non validité d'une pièce ci-dessus énumérées entrainera la non recevabilité du dossier.

Section 2 : dossier technique (enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la présentation du cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention ;
- la liste du personnel clé proposé avec les copies des diplômes et des CV signés par chaque expert ;
- les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années ;
- la compréhension du mandat de mission (TDR);
- les moyens matériels et logistiques.

5. Critères d'évaluation et de sélection des cabinets

5.1. Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration, document falsifié ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

5.2. Critères de qualification

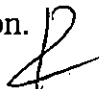
Les offres techniques seront présentées en fonction des principaux critères ci-après :

- a) Compréhension du mandat de la mission (contexte, objectifs, démarche méthodologique.....).....25 points ;
- b) Expérience du personnel clé..... 40 points ;
 - Un (01) expert en système d'information géographique ou un diplôme équivalent, Chef du projet, 05 années au moins d'expérience dans le domaine de l'orientation et géolocalisation (adressage numérique) et ayant conduit au moins trois (03) projets en tant que Chef mission (3 projets conduits : 16 points ; 2 projets conduits : 10 points ; 1 projet conduit : ...06 points ;
 - Un (01) économiste, Bac + 5, et ayant 10 années au moins d'expérience : -----06 points ;
 - un (01) Administrateur des P&T ou un Inspecteur principal des P&T, ayant au moins 10 années d'expérience professionnelle.....06 points ;
 - -un (01) urbaniste, bac+5 ayant au moins 10 années d'expérience :.....06 points ;
 - un (01) juriste (01) Bac + 5 en droit privé, 10 années d'expérience06 points ;
- c) Références du candidat.....30 points.

Les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires) :

 - au moins deux références similaires.....30 points ;
 - une référence similaire.....10 points.
- d) Moyens logistiques et matériels (Véhicules, ordinateurs, copieurs etc).....05 points.

NB : Les Cabinets peuvent se mettre en groupement pour renforcer leurs capacités d'intervention.



6. Dépôt des dossiers.

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le 20 AOUT 2021 à 14 heures 30 minutes, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°...../AM/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021
DU.....2.2.JUIL.2021.....POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU
ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA MISE EN
PLACE D'UN SYSTEME D'ADRESSAGE NUMERIQUE AU CAMEROUN.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

7. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Infrastructures, des Equipements et des Réseaux Postaux (DIER), Porte 120 Tél : 222 231 391.

8. Publication des résultats

L'Avis d'Appel d'Offres Restreint (AOR) fera office de publication des résultats du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt./-

Le Ministre des Postes et Télécommunications



Signature
Mme Lilim Li Likeng
née Mendo Moinette



100000018

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST
No..... /AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 OF..... 23 JUL 2021 FOR THE
ESTABLISHMENT OF A SHORT-LIST OF CONSULTING FIRMS OR COMPANIES TO
CARRY OUT A STUDY OF A DIGITAL ADDRESSING SYSTEM IN CAMEROON.

1. Justification of context

More than 85% of the Cameroons have no physical address, you cannot easily locate a person by residence, most roads and streets are not numbered. With the advent of the internet coupled with the fact that the population which is mostly made up of youths have embraced ICT technology this offers an arena of solutions to this long time problem of an addressing system. Over 18 million of its residences have no physical address, this situation hinder the development of utility services and weaken the security of the country as a whole. A bulk of this population who have no access to a physical address are found in rural or semi-rural settlements, the situation in towns is not very different as more than 70% of the urban population have no address. The present situation has made it difficult for the population to have access to utility services, basic services like fire rescue services, police rapid intervention in case of a problem, the ambulance services and the delivery of mails. A good and accurate addressing system is therefore a priority if we have to attend the vision of an emerging country.

With the recent developments in electronic commerce and the country embracing digital economy the need for a physical address for each inhabitant becomes an imperative. One of the main barriers that were identified to hinder the development of e-commerce is the absence of a National Addressing System. The present situation makes it difficult for postal companies to do home delivery to their customers.

Faced with these development barriers the country initiated some laudable moves to resolve the problem, this include amongst others like the physical addressing of some pilot towns like Douala, Yaounde and Bertoua. It's good to mention here that the initiatives still need to bear fruits.

Many startups have proposed a series of new solutions different from the classical. The Ministry of Posts and Telecommunications have received some proposals of offers on digital addressing system for the country. It will be a big move ahead if Cameroon as a State has its own norms on digital addressing to tie with its present context and environment.

2. Description of services

As part of this project, the Consulting firm will be requested to:

- Present the state and diagnosis of the situation of addressing in Cameroon towns ;
- Make a benchmarking of digital addressing for two countries with a similar economic situation as Cameroon;
- Suggest a digital addressing norm that takes into consideration the Cameroonian environment;
- Propose measures necessary of putting the system of digital addressing chosen;
- Present a detail cost analysis of the cost of putting into place of this addressing system in Cameroon;

- Propose an economic model for the adopted digital addressing system;
- Make a proposal of a written contract between the supplier of such a digital addressing system and the State of Cameroon;
- Make a proposal of a written text in digital addressing system and the State of Cameroon.

3. Participation

Any consulting firm or company that intends to apply must justify a proven experience addressing systems or Geographic Information Systems.

4. Application file

The application file of this Call for Expression of tender shall include the following volumes:

- Volume 1: Administrative documents.
- Volume 2: Technical documents.

Volume 1: Administrative documents (envelope A)

Volume 1 shall include the following administrative documents (originals and their certified true copies of not more than three (03) months and valid for the current financial year):

- a) A cover letter duly signed by the applicant;
- b) true copy of the registration certificate certified by the tax authorities;
- c) a copy of the commercial register, certified by the Registry of the Court of First Instance;
- d) tax clearance certificate (certified copy, by the tax service);
- e) a certificate of non-exclusion from public contracts issued by the ARMP;
- f) a certificate of non-bankruptcy (original or copy certified by the Registry of the Court of First Instance.

NB : The absence or the non-validity of any of the above documents shall result in the rejection of the said firm's file.

Volume 2: Technical file (envelope B)

Envelope B shall contain the following information:

- the presentation of the Firm or Consulting Firm as well as areas of action and intervention;
- the list of key staff proposed with copies of certificates and CVs signed by each expert;
- references of the consulting firm for similar works executed during the past five (05) years;
- Understanding the mandate of the mission (TOR);
- Logistic and material equipment.

5. Evaluation and selection criteria of firms

5.1. Eliminatory criteria:

- Incomplete administrative document;
- False declaration, forged document;
- Technical score below 75 points out of 100.

5.2. Selection criteria:

The technical bids shall be presented according to the main criteria below:

- a) Understanding the mandate of the mission (background, objective, methodology approach...) 25 points;

- b) Experience of key personnel..... 40 points;
- One (01) expert of IGS, information geographic systems, GCE A/L +5 or equivalent diploma, Project Manager, with at least 05 years of experience in digital addressing system and having executed at least three (03) projects as Mission Head (3 projects executed: 16 points; 2 projects executed: 10 points; 1 project executed: -----6 points);
- One (01) economist GCE A/L +5 10 years of experience06 points;
 - One (01) P&T Administrator or one (01) Senior P&T Inspector and having at least 10 years of professional experience.....06 points;
- One urbanist, GCE A/L +5, 10 years of experience.....06 points;
- One (01) jurist, GCE A/L +5 in Private Law; 10 years of experience.....06 points;
- c) Candidate's references 30 points.
References of the consulting firms for similar services executed during the past five (05) years (show proof of the execution of similar missions).
 - at least two similar references.....30 points;
 - one similar reference.....10 points.
- d) Logistical and material resources (vehicles, computers, copiers, etc.).....05 points.

6. Submission of files.

Application files shall be submitted in five (05) copies including one (01) original and four (04) copies labeled as such, which shall be submitted in a sealed envelope containing two separate envelopes to the Department of General Affairs, (room 162), at the Ministry of Posts and Telecommunications, not later than... 20 AUGUST 2021 at 2:30 pm, local time and shall carry the following label:

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST
 No.....AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 OF.....FOR THE
 ESTABLISHMENT OF A SHORT-LIST OF CONSULTING FIRMS OR COMPANIES
 TO CARRY OUT THE STUDY OF THE PUTTING INTO PLACE OF A DIGITAL
 ADDRESSING SYSTEM IN CAMEROUN.
 "To be opened only during the bid-opening session"

7. Additional information

Additional information may be obtained during working hours from the Ministry of Posts and Telecommunications, Department of Infrastructure, Equipment and Postal Network (DIER), Room 121 Tel: 222231391.

8. Publication of results

The Restricted International Invitation to Tender (OIIT) will serve as the publication of results of this International Call for Expression of Interest./-

The Minister of Posts and Telecommunications


Le Ministre
The Minister
Abime Livom Li Likeng
née Mondemo Minette